



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 28 septembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 22 septembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI	à	M. MARCANGELI
M. VOGLIMACCI	à	Mme CORTICCHIATO
Mme BERNARD	à	M. SBRAGGIA
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	Mme OTTAVY
Mme FELICIAGGI	à	M. PAOLINI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
Mme GRIMALDI D'ESDRA	à	Mme RICHAUD
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. RENUCCI, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 28 septembre 2015

Délibération N°2015/ 304

Budget Supplémentaire 2015 Budget annexe du stationnement

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2015 du budget annexe du stationnement. Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2014. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2014.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	239 062.66
- En recettes et en dépenses d'investissement	159 924.67
Total du budget supplémentaire 2015	398 987.33

A) En section fonctionnement, les principales inscriptions nouvelles concernent :

En dépenses :

➤ Chapitre 011 : Charges à caractère général : **475 800.00 €**

Ces charges de fonctionnement comprennent le solde des indemnités actées aux commerçants du square Campinchi pour 378 800.00 €, la redevance d'occupation temporaire du domaine ferroviaire signée avec la Collectivité Territoriale consentie à la commune pour la réalisation d'une aire de stationnement quartier de l'Amirauté pour un montant de 78 000.00 € (Cette convention signée en Décembre 2013 lie la Ville et la CTC pour une période de cinq années). Est également prévu au sein de ce chapitre une provision pour réparations du matériel et fourniture de petits équipements à hauteur de 19 000.00 €.

➤ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : **- 20 000.00 €**

Ces charges concernent une diminution du reversement des recettes des horodateurs à la régie du Port de plaisance.

➤ Chapitre 023 : Virement vers la section investissement : **- 216 737.34 €**

En recettes :

Le financement de la section est assuré par le résultat de fonctionnement reporté du CA 2014 pour 239 062.66 €. (Cf. Délibération n°2015/149 en date du 01/06/2015)

B) En section d'investissement, les inscriptions nouvelles concernent :

Il est nécessaire de rappeler que les reports constatés au Compte administratif 2014 de la section d'investissement sont intégrés au budget supplémentaire 2015.

En dépenses :

Les dépenses nouvelles d'investissement concernent la réalisation de travaux nécessaires à l'amélioration et l'agencement du parc de stationnement « des quais » ainsi que diverses dépenses pour la rénovation et l'amélioration du matériel de péage.

* Article 2313 : Travaux : 19 000.00 €

* Article 2315 : Agencements techniques : 102 209.83 €

En recettes :

L'équilibre de la section est assuré principalement par le Fonds de Compensation de la TVA calculé à hauteur de 136 260.62 €, le résultat d'investissement constaté au CA 2014 pour 143 752.49 € ainsi que la diminution du virement provenant de la section de fonctionnement.

Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2015 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, 1er Adjoint au Maire délégué aux finances,
Et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
Vu l'article 2021 du code civil,
Vu le vote du budget primitif 2015,
Vu le vote du Ca 2014 et des affectations des résultats 2014,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 septembre 2015,

ADOpte

Par 38 voix pour et 6 abstentions (M. Luciani, M. Ciabrini, Mme Grimaldi d'Esdra, M. Leonetti, Mme Richaud, Mme Simonpietri)

Le budget supplémentaire 2015 du budget annexe du Stationnement tel que précisé dans le document annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150928-2015_304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2015

Publication : 05/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI